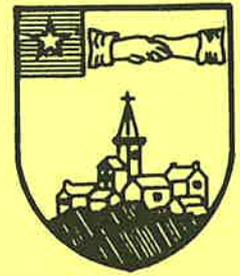


VENDEE

LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



Rue de Bordeaux : départ de la diligence (carte-photo de 1892)

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234-XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Yves PAUVERT occupe la charge de Président.

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service facultatif de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE gratuit dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- Des informations en tous genres.
- Des projections de documents.
- Des échanges.
- Des mini-bourses entre adhérents.
- Des réponses aux questions posées quant à votre collection.
- Etc....

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	5 JANVIER
Jeudi	2 FÉVRIER
Jeudi	2 MARS
Jeudi	6 AVRIL
Jeudi	4 MAI
Jeudi	8 JUIN
Jeudi	7 SEPTEMBRE
Jeudi	5 OCTOBRE
Jeudi	9 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	17 DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	8 JANVIER
Dimanche	12 FÉVRIER
Dimanche	12 MARS
Dimanche	9 AVRIL
Dimanche	7 MAI
Dimanche	11 JUIN
Dimanche	9 JUILLET
Dimanche	10 SEPTEMBRE
Dimanche	8 OCTOBRE
Dimanche	12 NOVEMBRE
Dimanche	17 DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1995 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

22 JANVIER :	13 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
4 et 5 MARS :	Journée du Timbre, à Fontenay-le-Comte
215 25-28 MAI :	Congrès et Exposition Nationale, à Orléans
OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 65

DECEMBRE 1994

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	Une rareté	d°
3	Port Payé - Partie en numéraire....	G. DELMARRE
4-13	Gibier de France	C. RIOBE
14	Les Echos de l'Amicale	-
15-20	Quant une petite lettre raconte....	M. AUDUREAU
21-22	Le Conseil vous informe	Mme PAUVERT
23	La Poste en Vendée	Y. PAUVERT
24	Avis aux amateurs	Le Conseil
25	Nouvelles des Machines de guichet en Vendée	G. DELMARRE
26	Les P.P. sont en forme	Y. PAUVERT
27	Histoire d'une flamme	d°
28-30	La Philatélie et les Hommes	d°
31-36	Les Bureaux de Poste français à l'étranger	d°
37-40	L'exposition.... au Musée municipal	d°
41	Joyeux Noël !	Le Conseil

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

**Impression des pages publicitaires : Imprimerie
JAUFFRIT, Le Poiré-sur-Vie**

**Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin
strictement interdite, sauf autorisation écrite - Dépôt
légal n° 1169-1199**

LE MOT DU PRESIDENT

Y. PAUVERT

L'année se termine, déjà, et nous ne voyons pas le temps passer, avec sa cohorte de massacres, d'assassinats, de guerres, plus ou moins larvées, de scandales, de catastrophes...

Il faudrait que notre passion commune nous fasse oublier ce côté négatif de la vie de chacun, mais ceci paraît de moins en moins possible. Qu'on le veuille ou non, ces événements regrettables nous perturbent, alors que la philatélie, ou toute autre collection, devrait nous détendre et nous faire oublier les soucis quotidiens.

Ils ont également une influence sur le marché philatélique. Qui n'a constaté, dans les catalogues spécialisés, Yvert et Tellier ou autres, que la "valeur" des timbres ne reflétait plus du tout les cours réels. Lorsqu'on trouve, dans une vente à prix net, l'offre suivante : "Timbre n°...x..., TTB, gomme d'origine, centrage parfait, signé Brun ...ou autre : cote : 1.000frs ; prix : 500 frs", on peut se demander quelle est actuellement le prix d'une belle collection ! En effet, si le négociant vous l'offre à 500 frs, combien l'a-t-il achetée au brave collectionneur, plus ou moins ignorant, qui a hérité de la collection de son grand-père ?

Moralité : ceux qui ont acheté pour spéculer doivent se faire bien du souci. Collectionner pour le plaisir, voilà le meilleur moyen de ne pas avoir de surprises.

Aussi, rencontre-t-on, dans les brocantes, quelques marchands importants qui me disaient il y a seulement 4 ou 5 ans, d'un air condescendant : "Moi, je ne vais pas au Salon de LA ROCHE, je ne me rends que dans les grands...". A toute médaille, il y a un revers.

Allons, ne soyons pas ironiques. Il faut seulement souhaiter -mais c'est peut-être un vœu pieux- que les années à venir nous permettent de retrouver, ne serait-ce qu'en partie, la tranquillité d'esprit d'autrefois....

C'est ce que je vous souhaite à tous et à toutes, avec mes meilleurs vœux de santé pour 1995, santé qui est, elle, un capital inestimable.

**NOUS NE SAURIONS TROP REMERCIER NOS AMIS ANNONCEURS
QUI ONT BIEN VOULU ACCEPTER D'INCLURE UNE PUBLICITE
DANS NOTRE BULLETIN AMICALISTE LARGEMENT DIFFUSÉ
NON SEULEMENT DANS LE DEPARTEMENT, MAIS AUSSI MAIN-
TENANT DANS TOUTE LA FRANCE.**

UNE RARETÉ . . .

Lorsqu'on s'attache à l'histoire postale de son pays, de son département, voire de sa ville natale, on recherche, au bout de quelques dizaines d'années, la pièce rarissime dont on a entendu parler. "On" affirmait, à qui voulait l'entendre, que "quelqu'un" l'avait vue, il y a fort longtemps. Le malheur, c'est qu'on ne la rencontrait jamais dans les ventes, ou ailleurs, et le doute s'installait....

Jusqu'au jour où, dans une vente sur offres importante, on trouve cette "arlésienne" à portée de sa collection.



Le timbre au type Pétain ci-dessus aurait été surchargé officiellement à la libération de LA ROCHE-SUR-YON des lettres R.F. sur une feuille de 100 (dixit). Mais on ne connaît pas **avec certitude absolue** les conditions dans lesquelles cette surcharge a été (parfaitement) réalisée.... On peut toutefois affirmer sans crainte qu'il n'en reste que très peu sur le marché ou ailleurs ! Pour mémoire, cette enveloppe provient de la collection d'un philatéliste-marcophile spécialisé dans les timbres de la Libération.

Il y a un président yonnais comblé et heureux dans notre Ville.

Y. PAUVERT

PORT PAYE

PARTIE EN NUMERAIRE - PARTIE EN TIMBRES-POSTE

Réglementairement, les timbres à date "PP" sont utilisés pour des envois en nombre, strictement identiques, pesant moins de 250 grammes. Expédiés en 1000 exemplaires minimum, les objets doivent être triés et enliassés. Pour éviter une surcharge de travail lors des envois, les empreintes sont bien souvent apposées mécaniquement, et c'est généralement la machine à oblitérer en service dans le bureau qui voit la couronne de son timbre à date remplacée par une couronne comportant en haut les lettres "P.P." encadrées par deux étoiles ou fleurons, le nom du bureau d'origine étant inscrit en bas. Dans certains bureaux de moindre importance, la mention "P.P." est portée à l'emplacement prévu pour l'indication de l'heure.

Il arrive parfois qu'on oublie de démonter la couronne "P.P." et que du courrier affranchi soit ainsi oblitéré.

Cependant, il semble que la réglementation postale actuelle permette désormais les *affranchissements mixtes* : partie en timbres-poste, partie en numéraire. Nous ignorons les circonstances exactes de la création de cette pièce : utilisation d'un stock de timbres disponibles, mais dont le montant est inférieur à l'affranchissement nécessaire ou erreur matériel. Toujours est-il qu'un timbre à 2,50 F Marianne de Briat avait été collé sur l'ensemble des 1800 postimpacts déposés par un usager. Le complément d'affranchissement a été réglé en numéraire, justifiant l'emploi de la flamme "PP" qui oblitère le timbre par la même occasion.

Le pli présenté ci-dessous pesait plus de 20 grammes, son affranchissement était donc insuffisant, même au tarif écopli. C'est ce qui a attiré notre attention. Nous remercions M. Calendreau, receveur de la poste de Fontenay, qui a bien voulu éclairer notre lanterne (j'allais dire, qui a bien voulu nous affranchir...!).



Il n'est pas certain que ce cas se reproduise fréquemment, néanmoins l'examen minutieux de votre courrier, et des enveloppes que vous pouvez récupérer ça et là réserve certainement encore de nombreuses surprises.

Gérard DELMARRE



FOCH
ASSURANCES

ASSURANCES et PLACEMENTS

20, rue Foch
LA ROCHE/YON

Tél : 51 36 24 16
fax : 51 46 24 37

Place de la Mutualité
LE BOURG s/s LA ROCHE

Tél : 51 46 05 62
Fax : 51 05 12 93


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51 62 18 14

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOLLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

A.P.Y. *istez-vous...*

développez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, jeudi et samedi

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

vosre collection



**JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU**

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

GIBIER DE FRANCE

Le légitime souci de préserver notre patrimoine écologique et une nouvelle éthique de la chasse obligent le moderne Nemrod à une identification parfaite des espèces qu'il poursuit.

Essayons donc de repérer les espèces de gibier, à poils ou à plumes, migratrices ou sédentaires, aquatiques ou non.

1 - *Commençons par les terrains boisés et leurs bordures.*

Le Cerf

Grand mammifère sauvage (jusqu'à 200 kg), l'animal peut mesurer jusqu'à 2,40 mètres de long et atteindre une taille de 1,35 mètre au garrot. Sa robe est rouge-brun, parfois dorée, et plus claire sur la poitrine et le ventre. Il a une bande blanche sous la queue, qu'il montre pour inviter les autres cerfs à le suivre quand un danger menace.



Typiquement sylvicole, le cerf fréquente les forêts de feuillus ou mixtes, cherchant toujours la présence de l'eau.

WORLD WILDLIFE FUND FIRST DAY COVER



CERVUS ELAPHUS • 55 BANI



FIRST DAY OF ISSUE

OFFICIAL COMMEMORATIVE STAMP OF THE SOCIALIST REPUBLIC OF ROMANIA

Le dessin original de l'enveloppe montre un grand cerf au repos dans un sous-bois clairsemé.

Le timbre représente un mâle ou cerf royal, dont les bois sont complètement poussés.

Quand le mâle a un an ou deux, deux bosses, couvertes de poils apparaissent sur son crâne. Ce sont les pivots sur lesquels se développent les bois,



portant les andouillers. Les bois tombent chaque année, après la saison des amours. Bientôt de nouveaux bois apparaissent. Le nombre d'andouillers augmente avec l'âge, puis diminue au cours de la vieillesse. Au maximum, les bois peuvent mesurer 1,10 mètre et compter 12 andouillers.

Le Chevreuil

Long de 90 cm à 1,35 m, il mesure au garrot de 65 à 75 cm et pèse de 15 à 30 kg. La tête est petite et triangulaire, avec un museau fin et étroit, des yeux grands et ovalaires, des oreilles grandes et fines. La fourrure, à poils courts, est rousse en été, grisâtre et plus touffue en hiver.



Ses bois, droits, petits et courts, sont pourvus chez les adultes de 3 branches seulement, avec une hampe assez grosse, cylindrique et rugueuse. Ils tombent en novembre ou décembre. Les bois anormaux sont fréquents.

Souvent forestier, le chevreuil fréquente plaines, collines et montagnes, du niveau de la mer jusqu'à la limite supérieure de la végétation arborescente.



Le Daim

Long de 1,50 m, avec une hauteur au garrot de 1 m, il peut peser 85 kg. La tête, fine, se termine par un museau nu et porte des oreilles ovales. Le cou est gracile, le corps trapu et arrondi, les pieds larges et ronds. Sa livrée est fauve roussâtre aux parties supérieures et sur les flancs, avec, en été, des taches blanches plus ou moins évidentes.



Ses bois, typiques, ont un merrain cylindrique et des perlures peu saillantes. Les parties supérieures, réunies à la base et aplaties, forment une palme plus ou moins digitée ou dentelée.



Il fréquente les forêts de haute futaie, les clairières, les prairies, les champs, sans compter les broussailles. C'est un animal généralement sédentaire, crépusculaire et nocturne.

Le Sanglier

Long de 1 m à 1,50 m, atteignant 90 cm au garrot, il peut peser jusqu'à 180 kg pour les mâles. Sa robe est brun noirâtre, tendant parfois au jaunâtre ou au roussâtre, le museau, la queue et les pattes étant plus foncés.



On le rencontre presque partout, surtout dans les forêts mixtes et de préférence à proximité des étangs, des marais et des cours d'eau, aussi bien en plaine qu'en montagne, jusqu'à la limite supérieure de la végétation arborescente.



Essentiellement crépusculaire et nocturne, il est plutôt diurne dans les endroits où il n'est pas perturbé par l'homme.

La Martre

Son corps est allongé, son museau pointu, et ses oreilles rondes font saillie hors du pelage. De 40 à 50 cm de long, avec une queue de 25 cm environ, elle pèse jusqu'à 2,5 kg.

Sa robe est brunâtre, tendant au noirâtre et au jaunâtre; la tête et le dessus sont plus clairs que le dessous; la gorge et la partie antérieure de la poitrine sont ornées d'une tache jaune.



La martre vit dans les forêts de haute futaie, de préférence de conifères, mais aussi de feuillus ou mixtes, ainsi que dans les maquis denses.

Elle évite les grands centres d'habitation.

La Fouine

De taille analogue, elle diffère de la martre par sa tache jugulaire blanche, partiellement divisée en deux. Sa fourrure, plus foncée et plus grisâtre, est moins fine.

La fouine habite le plus souvent les forêts de haute futaie et se tient dans les zones plus découvertes (buissons, lisières des bois, etc.) surtout en terrains accidentés et rocheux. On l'observe aussi à proximité des maisons.



Le Putois



Long d'environ 40 cm, avec une queue de 15 cm, il est assez élancé et possède une fourrure touffue. Sa tête est aplatie, son museau large, ses oreilles rondes et basses. Sa robe est brun noirâtre, plus foncée aux pattes, aux parties inférieures et à la queue.

Il fréquente toutes sortes d'habitats, aussi bien en plaine qu'en montagne, sans compter la proximité des lieux habités.

L'Hermine



Le corps allongé, fin et cylindrique a une longueur de 20 à 30 cm, avec une queue de 10 cm. Les pattes sont très courtes, la tête aplatie, le museau bref, les oreilles courtes, arrondies et velues. La fourrure, dense et douce, est rousse en été et blanche en hiver, dans les pays froids et à des altitudes opti-

males. Diurne et nocturne, l'hermine est très active. Elle fréquente aussi bien les forêts que les zones buissonneuses.

Le Blaireau

Haut de 30 cm au garrot, long de 60 à 70 cm, portant une queue de 15 à 20 cm, il pèse de 10 à 17 kg. Sa tête est aplatie et pointue, ses oreilles, petites et rondes, émergent de la pelisse.



La fourrure est constituée d'un mélange de poils noirs et blancs, mélange qui, à quelque distance la fait paraître grise. La tête, blanche avec deux larges bandes noires qui vont presque de l'extrémité du museau jusqu'à l'arrière des oreilles, est le trait le plus caractéristique du blaireau.

WORLD WILDLIFE FUND FIRST DAY COVER



FIRST DAY OF ISSUE
OFFICIAL COMMEMORATIVE STAMP OF THE UNITED KINGDOM



Le timbre sur l'enveloppe représente un blaireau lové sur lui-même dans les branches d'un arbre noueux.

Il habite un terrier composé d'un réseau complexe de galeries, avec cheminées d'aération et plusieurs sorties. Des sentiers réguliers et bien dégagés conduisent du terrier à un étang ou à un cours d'eau. Les blaireaux les suivent pour aller boire.

Le Renard

C'est un animal fin, avec un museau typique, long et pointu, des oreilles hautes et pointues. Ses pattes sont assez courtes, avec des mains et des pieds à plantes très velues. Il mesure de 60 à 80 cm de long, pèse de 6 à 10 kg et atteint 35 à 40 cm de hauteur au garrot.



Le dessus est brun-fauve roussâtre, le cou, les épaules et les flancs sont plutôt grisâtres et les parties inférieures sont blanchâtres.



Il fréquente généralement les milieux les plus divers, en plaine et en montagne, préférant les lieux sauvages, riches en abris naturels. Il évite autant que possible l'homme, fréquentant cependant les alentours des villages. Prédateur carnivore très commun, il est le principal vecteur de la rage. Il creuse souvent un terrier à plusieurs galeries.

2 - En lisières des bois, dans les friches, dans les jachères, et même dans les champs, que pourrions-nous trouver ?

Le Lièvre

WORLD WILDLIFE FUND FIRST DAY COVER



FIRST DAY OF ISSUE
OFFICIAL COMMEMORATIVE STAMP OF THE UNITED KINGDOM

Long de 50 à 70 cm, son corps est élancé et comprimé latéralement. Sa tête, assez petite, est bien distincte du corps. Les oreilles (9 à 14 cm) sont plus longues que la tête. Les pattes postérieures sont beaucoup plus longues que les antérieures, avec les soles recouvertes de poils.

La couleur dominante de la robe est fauve grisâtre, avec du noir sur le dos, et la queue blanche en dessous.



Il aime les terrains plats et fréquente les zones cultivées, ainsi que les forêts. Ne creusant pas de terrier, il se repose dans un gîte sec et abrité, dont il change de temps en temps. C'est un herbivore aux activités nocturnes s'étendant sur de vastes territoires.

Le Lapin de garenne

Plus trapu et moins élancé que le lièvre, il a les oreilles plus courtes. Sa couleur est un mélange de brun clair, de roux, de gris et de poils noirs.



Il fréquente les plaines et les collines, de préférence sèches et sablonneuses, recouvertes de buissons, de maquis, etc. Il vit en colonies aux terriers constituant des garennes. Il peut, en surnombre, provoquer d'importants dégâts. Lorsqu'elles sont gravées, les femelles creusent un terrier spécial, ou "rabouillère", pour y mettre bas.

La Perdrix rouge



Elle est reconnaissable aux taches noires qui parsèment la poitrine au-dessous de la bande pectorale noire, à la couleur marron du dessus de la tête et du dos. Le dessous est rouge bordeaux et la bordure noire de la gorge est terminée en rayures, descendant sur la poitrine.

Espèce commune des régions agricoles et des landes, elle préfère les terrains arides, les sols secs et sablonneux ou caillouteux des petits versants montagnards, dans les vignobles ou les champs. Elle niche dans des petits creux du sol.

La Perdrix grise

De petite taille, la queue roussâtre, la poitrine grise non tachetée, une marque rousse en forme de fer à cheval sur le ventre, c'est la plus commune des perdrix.



Elle fréquente toutes sortes de paysages découverts, en basse et moyenne altitude, les terres cultivées avec champs de blé, trèfle et raves. Son nid: un petit creux dans le sol, caché sous les buissons et légèrement tapissé d'herbe.

La Caille des blés

Ordinairement camouflé dans la végétation, c'est le plus petit gibier de chasse. Le plumage de couleur brun terre a des rayures foncées et blanches. Le duvet de couleur rouille a deux bandes longitudinales nettement délimitées.

Elle fréquente les terrains herbeux et les champs de céréales, les prairies les marais. C'est un gibier difficile à lever.

Elle est migratrice.



Le Colin de Virginie



Il ressemble à une petite perdrix grise. De couleur roussâtre, le mâle a les sourcils blancs, une barre foncée sur l'oeil et la gorge blanche. Chez la femelle, le blanc est remplacé par du beige. Granivore et insectivore, il vit en compagnie. D'origine américaine, il a été implanté en France, mais sans grand succès.

La Bécasse des bois

Courte sur pattes avec une grande tête, un très long bec et une queue courte, bien camouflée dans son milieu forestier par le plumage brun "feuille morte", elle s'observe au vol.

Levée, elle claque des ailes.

Elle fréquente les forêts à fondrières et à sol humide, les landes boisées. Le nid est une petite dépression dans le sol, rembourrée de feuilles sèches et de mousse.



Le Pigeon biset

Le dessus de l'oiseau est clair, avec un croupion blanc tranchant et deux lignes noires sur les ailes. Le dessous de l'aile est blanc.

Il niche dans les falaises, les rochers, au bord de la mer et aussi dans les montagnes.



C'est l'ancêtre des pigeons domestiques. Mais attention ! il est utilisé comme pigeon voyageur, et intouchable dans ce cas-là.



Le Pigeon ramier



Il se distingue aisément à sa grande taille, aux taches blanches du côté du cou et à la large ligne scapulaire blanche de l'aile.

Il fréquente les campagnes, les parcs, les jardins et les forêts de tous genres.

Le Pigeon colombin

Le dessus est gris-bleu clair, la queue grise à barre terminale noire, les côtés du cou vert brillant, la gorge rouge bordeaux brunâtre. On ne voit pas de blanc sur le croupion, les ailes et le cou.

Il fréquente les endroits boisés, les forêts, les parcs, les falaises, et vit parfois dans les villes.



La Corneille



Le plumage noir a des reflets verdâtres et les plumes des jambes restent appliquées contre le corps. La base du bec est couverte de plumes et non pas dénudée. C'est une espèce très commune dans les paysages découverts de tous types ainsi que dans les villes.

La Pie bavarde



C'est une espèce très commune qui affectionne les paysages découverts et parsemés d'arbres, dans lesquels elle construit un grand nid à dôme. Elle se reconnaît aisément à son plumage blanc et noir et à sa très longue queue. Les reflets verts et violets des plumes sont visibles seulement de près quand l'éclairage est favorable.

Le Faisan commun



C'est une espèce commune des forêts clairsemées et des broussailles, haies et champs des régions agricoles. Mâles et femelles ont une longue queue pointue et des ailes courtes, étroites et arrondies.

On l'observe dans les champs et prairies alternant avec des bosquets, buissons, marais, roselières, bois et parcs. Il vit de préférence en lisière, en compagnie. Le plumage est très coloré chez le mâle, très sobre chez la femelle.

3 - Dans les vergers, les prés, les champs, d'autres animaux nous attendent. Ce sont des migrateurs partiels pour la plupart.

Le Merle noir

Le mâle est entièrement noir, à bec et cercle orbitaire jaune-orange; la femelle est brune avec la gorge blanchâtre et la poitrine tachetée.



Il fréquente les lieux boisés en plaine et en montagne: forêts, bosquets de feuillus ou de conifères, buissons, parcs, jardins, vergers.

Le Geai des chênes

Il est facilement reconnaissable grâce à sa livrée brun rosé, blanche sur le croupion, à ses ailes noires, marron et blanches avec une grande tache bleu clair, très visible en vol.

Il affectionne les lieux boisés, mais surtout les bois et les forêts, les parcs, les vergers et les grands jardins.



Ch. RIOBE
(à suivre...)

Philatélie G. Dupuis

2, Rue des Deux Ponts
44000 NANTES

Tél. et Fax 40.20.45.71
R.C. 310 695 705 00015



Spécialiste des albums sans charnière

Achat - Vente

Timbres Postes
Vieilles lettres
Archives
Cartes téléphoniques



Dépositaire : LEUCHTTURM
DAVO
SAFE
LINDNER
YVERT et TELLIER
etc.

*Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service*

OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
2, Rue Jean Jaurès Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE - BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHEREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

LES ECHOS DE L'AMICALE

BRAVO ! : Les exposants adultes de l'Amicale ne sont déjà pas si nombreux....

A défaut d'informations avant le dépôt du bulletin de septembre dernier à l'imprimerie (soit le 10 août...), nous n'avions pu signaler l'excellente médaille de bronze argenté décernée à notre ami Christian RIOBE, à l'issue du Congrès de MARTIGUES, pour sa thématique "Mon Corps et les Plantes". Pour un premier essai "en nationale", ce fut un joli coup. Sincères félicitations !

EN VEDETTE : vous avez certainement lu, dans le numéro de juillet-août de LA PHILATELIE FRANCAISE, l'excellent article de M. DELMARRE, Président de l'A.C.E.M.A. et actif adhérent de l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE. Combien d'entre-nous connaissait l'origine et l'utilisation du terme "SPECIMEN" dans la couronne de certaines machines à affranchir ? Voilà qui va éclairer bien des lanternes ! Compliments des amicalistes yonnais.

UN DEUIL : Nous apprenons le décès du beau-père de J.-P. Gaudemer, au début du mois de novembre, à la suite d'une longue maladie. Nos sincères condoléances à toute sa famille.

UNE RECOMPENSE BIEN MERITEE : Notre sympathique adhérent, M. Bonnet, se rétablit lentement mais sûrement. Comme chacun ne le sait peut-être pas, il avait eu à subir une rechute de sa première maladie. Revenez-nous vite, M. Bonnet...

Mais voilà qui va sans doute lui apporter une grande satisfaction. En effet, il a obtenu la grande médaille de vermeil pour sa participation à l'exposition régionale de Poitiers où se tenait le Congrès du GPCO. Déjà grand spécialiste du Transsibérien, il devient vraiment un érudit en matière de Bureaux postaux en Chine. L'Amicale est fière de le compter parmi ses Membres actifs et lui adresse ses plus sincères félicitations.

LE JOURNAL FEDERAL : Ce bulletin vous est remis le jour de l'Assemblée générale. Mais ceux qui n'assistent que rarement -ou pas du tout- aux réunions mensuelles doivent savoir que le problème de l'abonnement à l'organe officiel de la Fédération a fait l'objet de nombreuses discussions, tant au sein du Conseil qu'au cours des réunions du dernier semestre.

Doit-on s'abonner ou non en passant par l'A.P.Y. ? Les avis sont très partagés, vous le constaterez au cours de l'A.G. extraordinaire. Nous risquons de nous retrouver avec un régime à deux vitesses en ce qui concerne le montant des cotisations de 1995 : celles au tarif "plein" (abonnés A.P.Y.) et celles au tarif "réduit" (sans abonnement A.P.Y.).

Alors, prononcez-vous en connaissance de cause et ne parlons plus de ce problème épineux qui revient "sur le tapis" depuis 25 ans !

QUAND UNE PETITE LETTRE D'UN MILITAIRE FRANCAIS RACONTE L'EPOPEE DU CORPS EXPEDITIONNAIRE FRANCAIS EN CHINE EN 1900

D'abord un peu d'histoire postale....

Comme beaucoup de pays occidentaux, la France obtint dès 1862 l'ouverture de Bureaux en Chine.

En Chine septentrionale

9 Bureaux furent rattachés directement à la métropole dont Shanghai, le plus ancien en 1862, puis Tien-Tsin le 16 mars 1889 et, plus tard, Hankéou, Tché-Fou, Pékin, Amoy, Arsenal-Pakoda, Fou-Tchéou et Nig-Po.

Entre 1862 et 1876, Shanghai oblitéra les timbres français du cachet "gros chiffre" 5104, fréquent sur timbres détachés, beaucoup plus rares sur lettres..



Après 1876, les Bureaux oblitérèrent les timbres français de cachets à date.



A partir de 1894, les timbres français, type "Groupe", furent surchargés "Chine".



En 1902, des types Blanc, Mouchon et Merson, imprimés CHINE furent émis.



En 1902 également des timbres Indochinois furent surchargés "CHINE" avec valeur en monnaie chinoise.



Enfin, à partir de 1904 et jusqu'en 1922, date de fermeture des Bureaux, sauf Kouang-Tchéou qui fonctionna jusqu'en 1943, les timbres précédents furent différemment surchargés. Ci-après, quelques exemplaires :



En Chine méridionale

7 Bureaux furent ouverts à partir de 1901 : Canton, Hoï-Hao, Kouang-Tchéou, Montzeu, Pakhoï, Tch'ong-King et Yunnanfou, rattachés administrativement à l'Indochine.

Ces Bureaux utilisèrent exclusivement les timbres d'Indochine surchargés des différents noms de Bureaux. Voici quelques exemples ci-dessous



Arrêtons ce bref rappel philatélique et abordons l'objet de cet article.

En 1899, les membres d'une société secrète, "les Boxers", menèrent une campagne contre tous les étrangers. Les missionnaires furent les premières victimes.

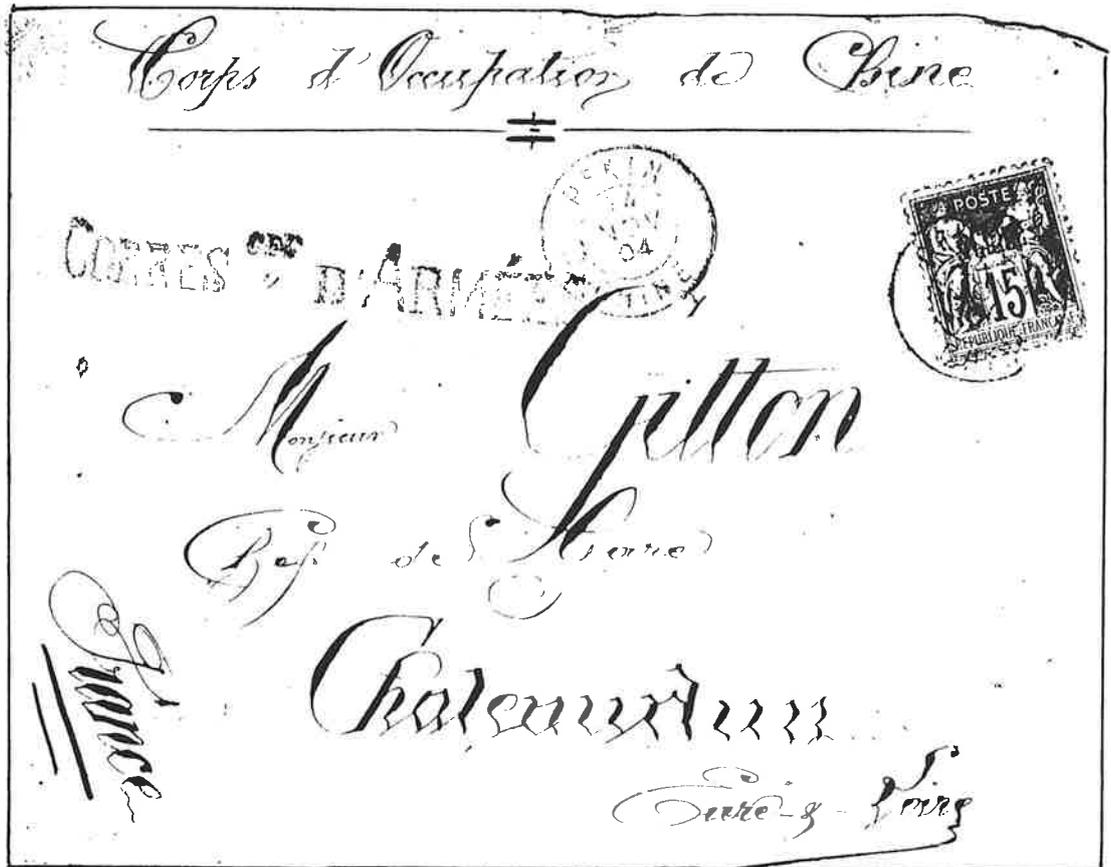
En 1900, les légations étrangères à Pékin furent assiégées et isolées malgré les renforts. En août de cette même année, une expédition internationale envoyée pour délivrer les légations, fut couronnée de succès. Elle fut suivie d'une occupation de Pékin durant plusieurs années.

Une Brigade française participa à cette expédition.

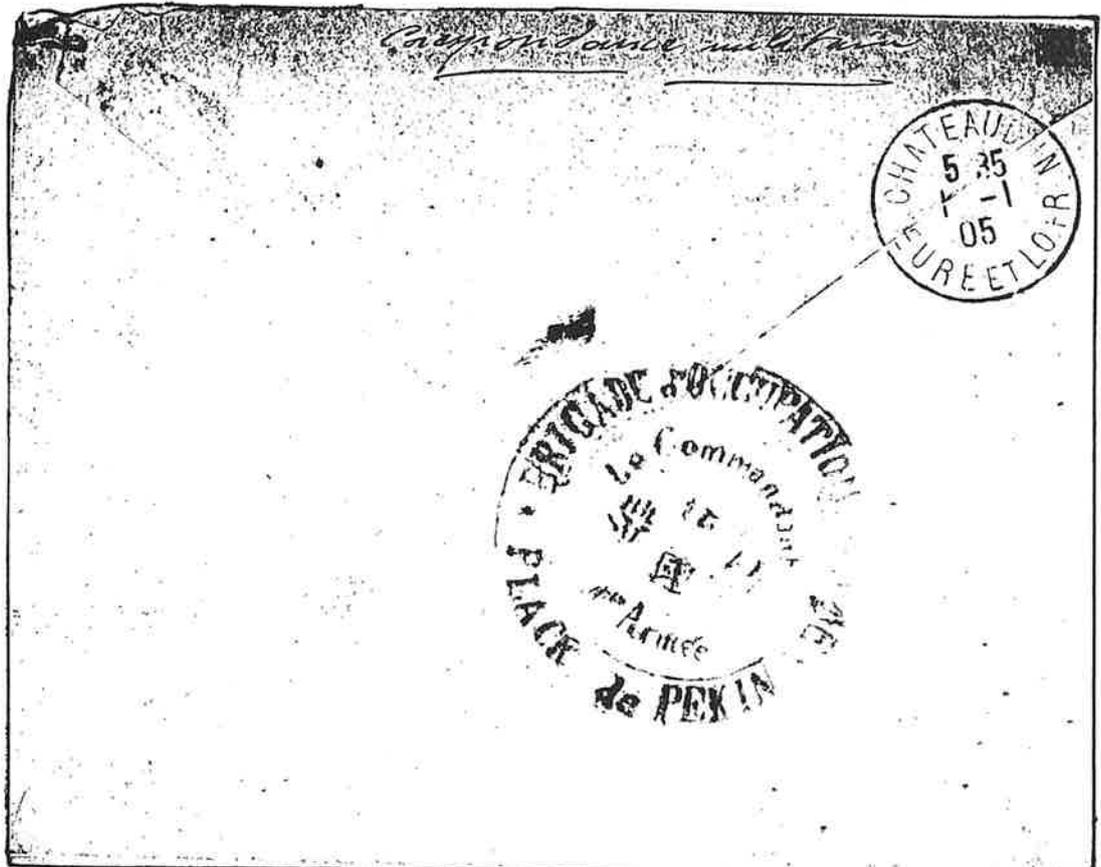
.../...

Quelques années plus tard, en 1904, un militaire qui participait à cette opération, relata dans une lettre à son ami le Chef de gare de Châteaudun, l'ambiance et ses impressions de militaire à Pékin durant cette époque troublée.

Sur le plan philatélique, la lettre présente quelques particularités sans grande valeur, mais c'est un document d'époque.



Au recto : cachet CORRESPONDANCES D' ARMEES



Au recto : cachet BRIGADE d'OCCUPATION/PLACE DE PEKIN/Le Commandant

Bien que ce cachet soit peu lisible, on y rencontre, en son centre, une traduction en caractères chinois.

Retrouvons, ci-après, la lettre de ce militaire au langage simple, réaliste et cru.

Pékin 18 Novembre 1904

C^o
Cher Monsieur

Permettez moi de vous adresser ces quelques lignes pour vous souhaiter à vous Monsieur et à Madame votre épouse tout mes plus sincères vœux de Bonne et Heureuse Année et Parfaite Santé et au à son arrivée parmi vous ma lettre vous trouve en excellente santé comme elle me quitte.

Je ne vous parlerais pas beaucoup de Pékin aujourd'hui car du nouveau je n'en connais pas, on dit, mot très vague, que les Chinois deviennent méchants dernièrement notre Commandant M. Laribe étant sorti accompagné de son Ordonnance dans le but de faire de la photographie s'est dirigé du côté du Pei-Lang mais en dehors des murs d'enceinte arrivé dans une Pagode, l'ordonnance est resté à la porte quand quelques instants après il entendait crier au secours, de suite il s'est rendu à l'appel de son officier, mais arriver là ils ont été obligés de se sauver en abandonnant appareils, chevaux et képis, et de là ils se sont rendus au Pei-Lang où ils ont trouvé M. le Ministre de France avec son escorte

de chasseurs qui se sont rendus de nuit au les lieux sans rien trouver. Le gouvernement Chinois a demandé des excuses, mais la tête des coupables a été demandée et un de ces matins se ne serait pas surpris d'assister à ~~une~~ l'exécution de ces vaudits. Il y a quelques jours encore des soldats allemands étaient à l'intérieur de la ville Chinoise et se trouvant attaqués se sont défendus, les résultats ont été les suivants: 2 ^{hommes} ~~hommes~~ et 1 femme morts, ~~des~~ allemands deux blessés. Une note à passer au Bataillon disant qu'il ne fallait sortir qu'à deux ou trois mais jamais seul.

Il se pourrait fort bien qu'un jour ou l'autre il arrivait des histoires, car vous devez bien penser que les soldats Français Coloniaux surtout ne sont pas patients.

Il y a eu ces jours passés courses de chevaux au grand champ de course de Pékin c'est assez beau à voir, le train vous conduit la bas pour un prix minime.

Il a eu aussi un concours International de jeu ou Match que les soldats de la Légation d'Angleterre ont lancé avec plusieurs autres ont commencé par les éliminatoires et avec finales les Français ont remporté

2 prix aux courses 400 mètres plat, 1^{er} et 2^{em}.

2 prix aux ~~courses~~ sauts en longueur, 2^{em} et 3^{em}.

Chez les Anglais, ensuite les Italiens ont lancé un défi au tout est en honneur courses, sauts, lutte à la corde gymnastique Foot Ball & etc. Dans tout cela les Français ont gagné 5 premières prix et 2 deuxièmes et 2 troisièmes ce qui est très bon.

Vous voyez que nous ne nous ennuyons pas
à Pékin aussi je trouve que le temps passe
vite, nous avons un bon commandant qui
nous donne repos nous fait la nourriture
n'est pas mauvaise au détachement
et malgré les froids qui sont venus
je crois que nous vivons quand même
à moins que les japonais viennent nous
chercher chère de ce à quoi l'on est prêt
à répondre.
- Et c'est il y a quelques jours permissionnaire
pour assister à une exécution, je vous
jure que cela n'a rien de bien agréable
quoique cela mérite être vu, il faut avoir
le cœur bien placé, c'est atroce et l'homme
décapité ^{l'homme est} coupé en morceaux et et je
vous garantis que c'est découpé ^(mais assez)
à plus tard la description, de vive voix.
- j'ai vu une fois et j'espère voir encore
mais je vous jure que si jamais il y a
la guerre et que je sois prisonnier je
fais mon possible pour mourir avant
car les chinois sont trop baveux et
trop trahis.

Adieu Monsieur je vous quitte
en me croyant votre ami
Votre dévoué et respectueux

Bumazinef

(P.S.) Si par hasard vous voulez des cartes postales
j'en ai encore je pourrais ~~vous~~ en envoyer.

Ce petit article n'a pas la prétention de raconter l'histoire postale très riche des Comptoirs français en Chine, mais simplement un bref passage de cette période troublée au travers du récit d'un militaire.

Michel AUDUREAU

Projet d'excursion sur l'Erdre : la date en est arrêtée au dimanche 16 octobre. A ce jour, 13 personnes désirent y participer. M. BELLEIL conserve la responsabilité de ce voyage amical (*).

Questions diverses :

- le remplacement de M. BRUNO, membre du Conseil est évoqué. La question sera statutairement posée à l'Assemblée Générale de décembre ;

- les dates des réunions mensuelles, du 1er septembre 1994 au 31 août 1995 ont été fournies à l'A.T.A.C., sur demande du 21 juillet écoulé. Date de réponse imposée : 4-9-1994....

- le nouveau meuble-bibliothèque sera mis en place et fonctionnel dès la réunion du 8 septembre prochain ;

- Salon des Collectionneurs 1995 : les tarifs appliqués pour le Salon de janvier 1994 sont maintenus. Une demande de prise en charge de tout ou partie du montant de la location de la Salle réservée a été présentée à la Municipalité. Pas de réponse à ce jour.

D'autre part, le Président est chargé d'effectuer les démarches nécessaires à la mise en place d'une flamme d'oblitération mécanique illustrée annonçant notre 13ème Salon des Collectionneurs du 22 janvier 1995. Il se charge également du projet de maquette à déposer à la Direction de la Poste.

- le Trésorier signale qu'une personne ayant souhaité adhérer à l'A.P.Y. a non seulement "oublié" de régler sa cotisation, mais a prélevé de nombreux timbres dans les circulations, pour une somme importante, sans jamais en verser le montant, malgré des rappels restés sans réponse. Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h.45.

La Secrétaire,

M. PAUVERT

(*) ce 7 septembre, nous sommes avertis par le transporteur que ce genre de voyage organisé est supprimé. Vous avez été tenus au courant depuis.

LA POSTE EN VENDEE

DES OUBLIS ...(?)

Le Président est personnellement abonné au Bulletin d'informations officielles de la Poste : "PHIL-INFO".

C'est ainsi que nous avons appris très tardivement par celui-ci :

21 et 28 juillet - 11 et 18 août : cachet temporaire "Autrefois Challans" mis en service pour une brocante annuelle (information figurant dans Phil-Info de ...septembre).

14 septembre : cachet temporaire "50^e anniversaire de la Libération de LUCON" pour une exposition à la Salle des Fêtes.

1er et 2 septembre : cachet temporaire "Championnat de France d'Atelage 1994" mis en service au Bureau de ST-FLORENT-DES-BOIS
Mais notre distingué Trésorier a pu fournir les souvenirs correspondants à nos amicalistes. No coment....

Un souvenir distingué

A l'occasion de la Biennale des Jardins et du Paysage qui s'est tenue aux Oudairies du 11 au 13 novembre, la Poste de Vendée a personnalisé une enveloppe DISTINGUO à l'image de la manifestation :



Tiré à 4.000 exemplaires, elle a été mise en vente le 11 novembre seulement. Les Apystes qui ont assisté à la réunion mensuelle du 3 novembre ont pu les commander. Les autres pourront peut-être contacter le Chef du Service des nouveautés....

Y.P.

AVIS AUX AMATEURS

Notre 13ème Salon national des Collectionneurs est sur les rails....

Le **22 janvier 1995**, dans l'immense halle de 2.000 m² du Parc des Expositions des Oudairies, vous pourrez y rencontrer 70 à 80 négociants professionnels venus de toute la France.

Il vous sera loisible d'y passer toute la journée pour "fouiller dans les boîtes". Notre sympathique et habituel traiteur vous servira un excellent repas -et non un plateau préparé à l'avance- pour un prix défiant toute concurrence.

L'entrée restera gratuite pour les adhérents de l'A.P.Y. **qui donneront leur nom à l'entrée**, ainsi que pour leurs conjoint et enfants, à la seule condition d'avoir acquitté la cotisation de 1995 ... avec, toutefois, une certaine tolérance.

Les portes seront ouvertes à 9 h.30 **précises** -ceci étant valable également pour les membres de l'Amicale- et se fermeront lorsqu'il n'y aura plus personne....

Nous comptons sur vous et sur la publicité que vous en ferez.

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Parc des Expositions des Oudairies

(Sortie de ville, route de Cholet)

13^e SALON DES COLLECTIONNEURS

avec le concours de la municipalité
Plus de 60 négociants sur 400 m de tables

DIMANCHE 22 JANVIER 1995

**CARTES POSTALES - PHILATÉLIE - MARCOPHILIE - NUMISMATIQUE - PIN'S -
TÉLÉCARTES - VIEUX PAPIERS - et ... petits objets de collection**

entrée : 10 F

Correspondance et réservation : AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE
Yves PAUVERT 6, impasse Géricault, 85000 La-Roche-sur-Yon

☎ 51.36.24.16.

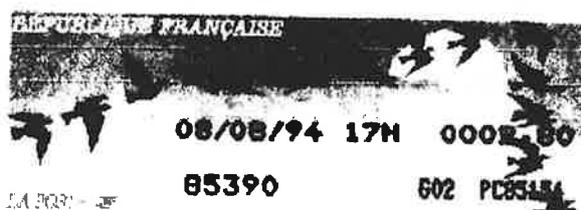
Le Président
et le Conseil.

NOUVELLES DES MACHINES DE GUICHET DE VENDEE

Pour économiser la mémoire interne des micro-ordinateurs de guichet, "LA POSTE" a décidé de simplifier les inscriptions portées sur les étiquettes d'affranchissement produites par les imprimantes en service derrière les guichets des bureaux de poste. Deux fabricants produisent ce nouveau matériel, Unisis (valeur en chiffres maigres) et Olivetti (valeur en chiffres plus gras) qui est apparu l'an dernier. La modification des matériels sera progressive, elle devrait s'étendre sur sept ans. En attendant l'impression rouge sera remplacée peu à peu par une impression noire, plus économique.

Une première machine en Vendée m'a été signalée à MOUILLERON EN PAREDS, elle a été mise en service le 25 juillet dernier à l'occasion de la rénovation du bureau de poste. Il est très vraisemblable que d'autres bureaux vont être à leur tour équipés, ou le sont peut être déjà.

Je serais reconnaissant à tous ceux qui découvrirait d'autres bureaux vendéens équipés de tels matériels, de bien vouloir me les signaler, en m'adressant une photocopie de l'empreinte découverte, ou mieux l'original. Je les en remercie à l'avance (remboursement des frais d'envoi et de photocopie).



Imprimante de marque UNISIS - type SIG -
reconnaissable à la finesse des chiffres de la valeur

R
L1 STRASBOURG
ROBERTSAU
09/09/93 17H 0016,00
67015 602 PC67933

Imprimante de marque OLIVETTI (ex LOGABAX) - type SIG
reconnaissable à l'épaisseur des chiffres de la valeur

Gérard DELMARRE
(12 rue de la Villa Gallo Romaine 85200 FONTENAY LE COMTE)

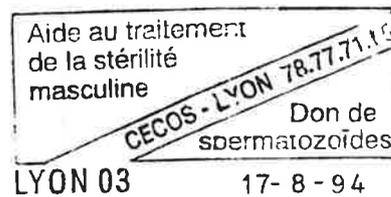
LISTE DES BUREAUX VENDEENS EQUIPES (recensés à la date du 23 octobre 1994)

Bureau	Mle	marque	numéro PC		1° date	dernière date
Benet	SIG	Unisis	G 02	85020	05/09/1994	
Chaillé les Marais	SIG	Unisis	G 02	85042	06/10/1994	
L'Hermenault	SIG	Unisis	G 02	85110	18/08/1994	
Mareuil s/Lay Dissais	SIG	Unisis	G 02	85135	28/09/1994	
Moulleron en Pareds	SIG	Unisis	G 02	85154	25/07/1994	08/08/1994
Sainte Hermine	SIG	Unisis	G 02	85223	01/09/1994	

LES "P.P." SONT EN FORME

Contrairement à ce que les non-initiés pensent les philatélistes et les marcophiles sont, en général, de joyeux lurons et pas forcément des gens "coincés"....

Le Président des Agents d'assurances de Vendée qui se trouve être le Trésorier de l'Amicale, est un de ceux-là. Il n'a pas manqué d'établir une "relation" entre la publicité (?) apparaissant côté flamme de l'enveloppe ci-dessous et le timbre-à-date du 17-8-1994 où on peut lire la mention "P.P." (port payé).



Peut-on vraiment appeler l'oblitération mécanique "Flamme concordante" ...? Cherchez ...et vous ne trouverez peut-être pas !

En effet, selon notre Trésorier, les pépés -pardon, les P.P.- auraient bien du mal à faire de tels dons, même s'ils résident dans le département 69 ! Sans commentaires.

Rassurez-vous, cette lettre à caractère professionnel ne lui a pas été adressée afin de l'inciter à effectuer un don, non déductible de son impôt sur le revenu. Du reste, il n'est pas pépé.

Bien que

Y.P.

HISTOIRE D'UNE FLAMME

Comme vous pourrez le lire à la rubrique "Le Conseil vous informe", nous avons décidé de faire mettre en service une flamme d'oblitération mécanique temporaire au Centre de Tri de LA ROCHE-SUR-YON-GARE, afin d'assurer une publicité maximale à notre prochain Salon du 22 janvier 1995.

Bien entendu, à défaut d'autre volontaire, le président fut chargé d'effectuer, outre les démarches administratives, un projet de maquette s'y rapportant. Et il lui était bien recommandé d'y faire figurer un "Napoléon" pour les collectionneurs de ce thème.

Rappelons que le Conseil s'était réuni le 5 septembre, et souhaitait que cette flamme soit mise en place du **15 novembre 1994** au 15 janvier 1995. Logique....

Maquette →



Dès le **6 septembre**, le président se rendait à la Direction de la Poste, rue de la Marne, et remettait sa demande, **de la main à la main**, à une personne du sexe opposé, paraissant être un cadre supérieur, afin de gagner du temps.

Or, le 20 septembre, n'ayant reçu aucune réponse, il réitérait sa demande, **par la voie postale**. Il recevait les imprimés nécessaires le 27 septembre.

La maquette étant prête depuis "belle lurette", il s'empres-
sait de compléter les 3 imprimés réglementaires pour s'apercevoir :

- qu'il fallait, au préalable, recueillir l'avis favorable du Maire avant de déposer le dossier;
- que la durée de vie de l'oblitération en cause ne pouvait être inférieure à 3 mois;
- et que ledit dossier devait être déposé **au moins** 2 mois avant la mise en service de celle-ci.

Faites le calcul....

Le président enfourcha aussitôt son "cheval d'acier" (ah ! ne me parlez pas du stationnement dans ce cas là) et contacta illico les personnes pouvant "faire vite" et le "dépanner". Heureusement, il eut à faire à des employés (Mairie et Poste) particulièrement compréhensifs qui se mirent en quatre pour accélérer le processus. Je leur témoigne ici toute ma reconnaissance !

Les samedi 26 et dimanche 27 nous ont **normalement** fait perdre encore 2 jours et, dès 9 heures, le lundi 28 septembre, le dossier complet était enfin remis entre les mains d'une charmante employée de la Direction de la Poste.

Ne soyez donc pas étonnés de constater que cette oblitération figure sur votre courrier de novembre 1994 à février 1995, alors que les portes du Salon seront fermées depuis 3 semaines.

Impossible de mieux faire, mais cette expérience nous sera profitable !

C U I S I N E S

André Gilbert

BULHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrics librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12



LA ROSERAIE

9 Rue Chanzy
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 51 46 22 87



LA PHILATELIE ET LES HOMMES....

(suite...)

Truc n°15

" M....X... ne vend pas à ce prix là...". Ce truc commence à s'éventer. Il a servi très longtemps et pendant très longtemps on a répété à la Bourse aux Timbres ou chez bon nombre de marchands : " M...X... ne livre pas pour ce prix là". Le fait de dire aujourd'hui qu'On ne vend pas au prix du catalogue n'est qu'une variante. Ce truc sert lorsqu'on veut vendre plus cher que le prix porté dans un catalogue ou un prix-courant quelconque.

Truc n° 16

" M...Y... l'a déclaré bon". Ce truc est employé lorsqu'il s'agit d'écouler un exemplaire douteux. On emploie aussi une autre formule qui semble avoir assez de succès : " Je vais le vendre à un spécialiste". Avoir en ce cas une lettre toute préparée à son nom et affranchie, le tout exhibé adroitement au moment psychologique, le naïf auquel on montre le timbre ne supposant pas une seconde qu'on va envoyer un exemplaire faux à un érudit.

Truc n° 17

"Il a été expertisé par Machin ou par Truc". Ces timbres "expertisés", sans aucune trace, se divisent en 3 catégories :

- ceux qu'il n'a jamais vus et qu'il n'a jamais été question de leur montrer, et pour cause;
- ceux qu'à la rigueur ils auraient pu voir;
- ceux qu'ils ont vraiment expertisés ... et n'ont pas signés.

Le philatéliste , lorsqu'on emploiera ce truc à son égard, réfléchira que tout expert sérieux n'expertise que les timbres de leurs clients ou les exemplaires pour lesquels on paie un prix d'expertise proportionné à la valeur du timbre, et il sera d'autant plus méfiant qu'on lui dira le timbre avoir été expertisé par lui.

Truc n° 18

Ce truc consiste à signaler de nombreux "magouilleurs" d'une existence plus ou moins problématique. Ce truc a pour résultat de donner une apparence sérieuse et de faire dire aux naïfs "En voilà un qui est sérieux, puisqu'il signale tant de filous.". Observation importante : le philatéliste ne signalera jamais que des gens n'existant pas ou d'une autre nationalité que la sienne. Les français citeront des étrangers, lesquels étrangers signaleront ...des français.

Truc n° 19

On l'emploie, hélas, dans les sociétés ! Il consiste à enlever un ou deux timbres dans une circulation et à signaler immédiatement les timbres absents au Sociétaire précédent. Ce dernier ne peut que payer les timbres volés. Ce truc confine à la filouterie et ne pourra être utilisé que par des philatélistes sans conscience. S'il l'utilise plus d'une fois tous les 20 ans, il sera vite repéré et ça ne se passera pas tout seul !

Truc n° 20

Le Chef des échanges prélève naturellement le premier, ce qui est bien normal puisque toute peine mérite salaire. Mais s'il craint que ses prélèvements soulèvent quelques récriminations, il marquera les cases des timbres qu'il a prélevés tantôt de son nom personnel, tantôt de marques fantaisistes, tantôt de numéros de sociétaires n'existant pas. Les suivants n'y prêteront pas attention. (*)

Truc n° 21

Il consiste à écouler dans les Sociétés des timbres réparés habilement et recollés sur fragments de lettres ou enveloppes entières. Il réussit assez bien, un grand nombre de sociétaires ayant conservé une foi aveugle autant qu'inexplicable dans les timbres sur lettres (sic!). Un bel exemplaire sur lettre exerce une fascination entière. Si des experts renommés se laissent prendre parfois à des timbres ainsi truqués, coupés en biseau et habilement recollés, à plus forte raison, celà doit réussir auprès de braves gens confiants par nature.

Le truc n° 21 est également employé à la Bourse aux timbres. Il y réussit assez rarement en raison du scepticisme né des habitués de l'endroit lesquels sont, pour la plupart, les inventeurs des trucs précédents et s'y laissant prendre très difficilement.

Le "parfait" philatéliste aura une méfiance absolue des timbres sur lettre ou fragment (re-sic!). Son enthousiasme à l'égard de la pièce offerte sera congruent à son estime pour le vendeur, en vertu du vieux proverbe français "Comme on connaît ses saints, on les honore".

Truc n° 22

Ce truc consiste à épater les futurs acheteurs en enflant démesurément l'importance de sa Maison. Pour celà, divers moyens sont employés, indépendamment du truc n°14. A force de répéter partout et d'écrire constamment : "Notre stock est sans rival et sans comparaison possible... ma Maison est la première de France...les autres n'ont rien du tout..." on finit par le croire.

Un bon moyen également est l'emploi de rabatteurs, analogues aux hommes-réclames des music-halls. Au lieu de dire : "Ce soir, au Paradisia, admirable spectacle", le rabatteur s'écriera en toute occasion : "Il n'y a pas une Maison en France comme la Maison Tartempion".

Truc n° 23

Corollaire du précédent : on annoncera avec plein succès l'achat d'une collection parfois fictive, et battra la grosse caisse autour de cet achat. IL y a plusieurs formules pour ce tam-tam : "Nous pouvons annoncer à nos fidèles clients que les négociations en cours depuis si longtemps pour l'achat de la célèbre collection du Comte DELAPORTEDELACLE ont enfin abouti. Depuis hier, neuf heures, nous sommes possesseurs de cette magnifique collection contenue dans 167 albums et cartons". Et, quelques jours après : "Bien qu'à la nouvelle de notre achat de la collection du Comte....., les collectionneurs se soient précipités chez nous avec un empressement tenant du délire, il nous reste encore quelques pièces rarissimes et de nombreuses séries. Dans notre unique désir d'être agréable à nos clients, nous avons fait des prix qui défient toute concurrence. Hâtez-vous, car celà ne durera que quelques jours".

(*) N.D.L.R. C'est Montader qui le dit, mais il n'existait pas de "feuilles de route" ... en 1904 !

Truc n° 24

Ce truc est celui de l'accaparement d'une émission ou d'un timbre. Il est excellent, mais difficile à employer vu qu'il y a fréquemment des fuites. De plus, les gouvernements font parfois faire un second tirage des timbres accaparés. On l'a vu à maintes reprises.

Si le philatéliste avait la chance d'accaparer un timbre de pays éloigné ou non, principalement un surchargé, et qu'il ait ensuite la déveine d'en voir reparaitre sur le marché, soit par fuite, soit par réimpression, il ne devra pas manquer de soutenir mordicus qu'ils sont faux et que les siens sont les seuls bons. En criant beaucoup et constamment, il ne convaincra pas tout le monde, mais il n'en jettera pas moins un certain discrédit sur la marchandises des autres.

Truc n° 29

Il consiste à fasciner l'adversaire : un acheteur compulsant un album demande le prix d'un timbre. Le marchand lance alors un éclatant "Mille francs !", puis il braque sur l'acheteur deux gros yeux semblables à deux canons Hotchkiss. Si le client ose un "C'est un peu cher...", il riposte : "Un peu cher ! aussi rare ! avec gomme originale !". Et, le tenant toujours sous ses deux Hotchkiss, il confirme "Mille francs !". L'acheteur ne résiste presque jamais.

Mais, si vous vendez, ne tentez jamais ce truc avec le marchand, il vous démontrera qu'il vaut dix fois moins !

Truc n° 30

C'est le plus rarement employé de tous. Il consiste à ne vendre que des exemplaires magnifiques et à ne pas essayer de faire passer des vessies pour des lanternes. Il y a malheureusement peu de chances qui l'emploie autrement que d'une façon intermittente, vu que ceux qui s'en servent exclusivement dans le monde entier sont très rares et qu'on les compte facilement avec les dix doigts écartés (*)

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Il y a encore une foule d'autres trucs... Les circonstances et l'occasion sont du reste les meilleurs conseillers et l'intéressé, poussé par la nécessité, inventera lui-même des trucs inédits.

En résumé, tous les trucs connus se résument ainsi : débîner la marchandise si l'on est acheteur, la prôner et la parer si on est vendeur. Ces principes sont des vérités commerciales élémentaires.

N.D.L.R. : Ici se termine cette rubrique **uniquement destinée à vous divertir**. Il vous suffira de séparer le bon grain de l'ivraie, suivant votre expérience personnelle. Et, au risque de se répéter, n'en concluez pas que nous sommes d'accord avec ce que l'auteur, lui-même marchand de timbres "défendant sa peau", a écrit en ... 1904 !

Bibliographie : "Le Postillon" 1904

(*) on reconnaît bien ici l'esprit démagogique du sieur MONTADER...
De nos jours, tous les négociants sont honnêtes !

Les Bureaux français à l'étranger

SYRIE

Voilà un pays qui, à lui seul, justifierait un thème de collection, tant son histoire est intéressante. Mais bornons-nous à la partie philatélique.

Située en Asie Mineure, cette province fut détachée de l'Empire Ottoman. Des timbres de Palestine ont été en cours en Syrie sous l'occupation anglo-franco-arabe, jusqu'à l'arrivée du Haut-Commissaire français.

En novembre 1918, les Arabes occupèrent ALEP et émirent un timbre gris composé d'inscriptions arabes. On n'en connaît que quelques rares exemplaires....

Le traité franco-anglais partageait la Syrie en deux parties : la zone ouest sous occupation française, la zone est sous souveraineté de l'émir FAYCAL.

Occupée par la France en 1919, cet Etat est devenu indépendant en 1944. On connaît la suite....

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Des timbres français aux types Blanc, Semeuse et Merson ont été surchargés de la mention **T.E.O.** (Territoire Ennemi Occupé) au cours de la seule journée du 22 novembre 1919 à l'occasion de l'entrée du Général GOURAUD à DAMAS. Les premiers nommés, avec valeurs en MILLIEMES, ont été tirés à très peu d'exemplaires :

- le 1c. au type Blanc : tirage : 900
- le 2c. " : tirage : 450
- le 3c. " : tirage : 900



A la fin de cette même année 1919, on modifie le "texte" de la surcharge qui devient **O.M.F.** (Occupation Militaire Française) avec valeurs toujours en MILLIEMES, monnaie égyptienne, mais sur timbres du LEVANT.



Les variétés de surcharges sont encore relativement peu nombreuses. En voici quelques-unes :



lettre S
renversée



surcharge
déplacée



virgule entre T et E
et gros point après le E

Une nouvelle surcharge apparaît en 1920. On y ajoute le mot **Syrie** et les lettres sont plus "maigres"



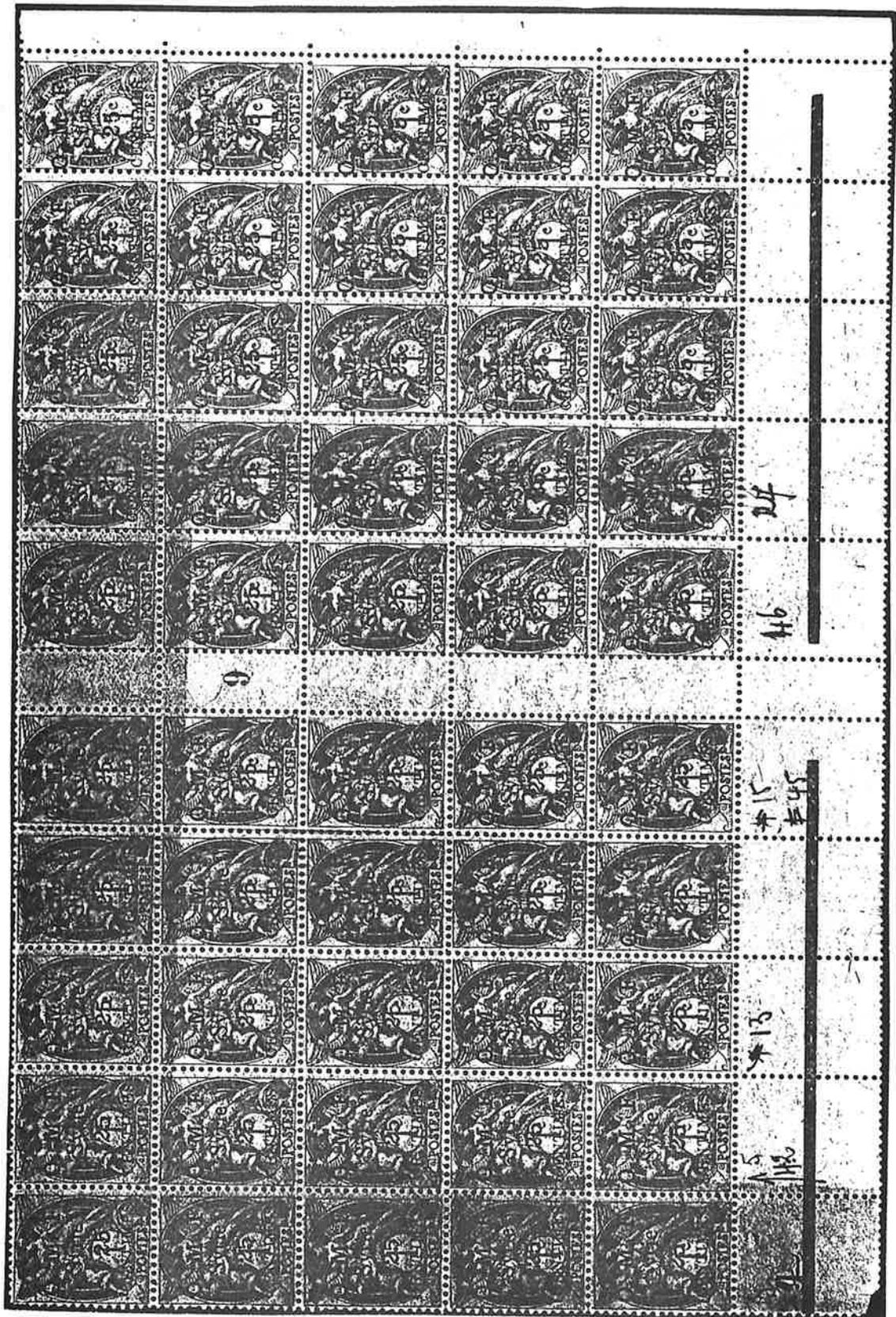
et légèrement différente d'une 2ème série avec lettres "épaisses".



Au cours de cette année 1920, une erreur du graveur de la surcharge se produit : la valeur est en **CENTIMES** (monnaie syrienne) et non pas en **MILLIEMES**. On ne la retrouvera que sur les timbres au type Blanc, surchargés par l'imprimerie GEDEON,



cette entreprise privée surchargeant en même temps, en **PIASTRES**, les valeurs aux types Semeuse et Merson.



Feuille de 100 timbres à 1c. sur papier GC, comportant des variétés dans la surcharge à 25 CENTIMES, cases 2, 3, 5, 13, 15, 27, 42, 45 et 46

Cette erreur commise sur les BLANC sera vite réparée et les trois vignettes en cause se verront valorisées avec le mot **CENTIEMES** et non plus CENTIMES



Les variétés fleurissent comme vous pouvez le constater ci-dessus et ci-dessous, pour n'en citer que quelques-unes.



S de CENTIEMES renversé
et surcharge décalée



e de Syrie fermé



surcharge doublée



surcharge renversée

L'histoire philatélique de ce pays, à partir de 1920, est si complexe qu'il semble préférable de renoncer à vous décrire toutes les "bizareries" des émissions pour s'y retrouver plus facilement. Ce serait lassant pour vous... Sachez seulement que les tirages seront désormais effectués par le Haut-Commissariat français en Syrie, peut-être par mesure de prudence.

Les variétés demeurent innombrables. Reportons-nous au texte figurant au catalogue Yvert et Tellier de 1928 :

" On rencontre encore des surcharges obliques, déplacées verticalement ou horizontalement, jusqu'au chevauchement complet, des lettres cassées, des lettres plus ou moins espacées, des points manquants après O, M ou F, etc... Toutes ces variétés sont dues au peu de soin avec lequel ont été imprimées ces surcharges, parfois même presque invisibles en totalité ou en partie, mais aussi aux difficultés des tirages exécutés pendant la saison chaude sur des feuilles toutes gondolées par la sécheresse".

Une anecdote : la Poste aérienne régulière en est à ses premiers balbutiements. mais on surchargea les 5c. vert, 15c. vert-olive et le 40c. rouge au type Semeuse d'un superbe POSTE/PAR/AVION.

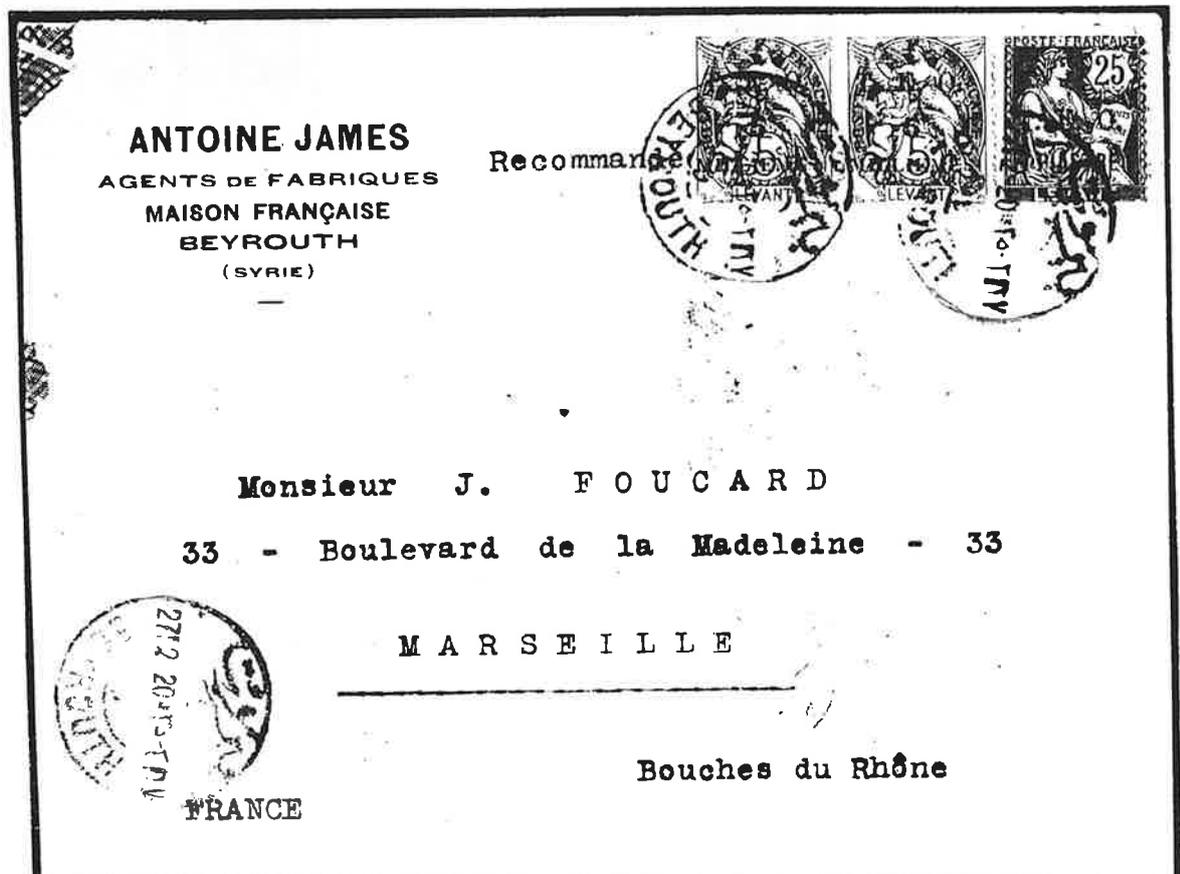


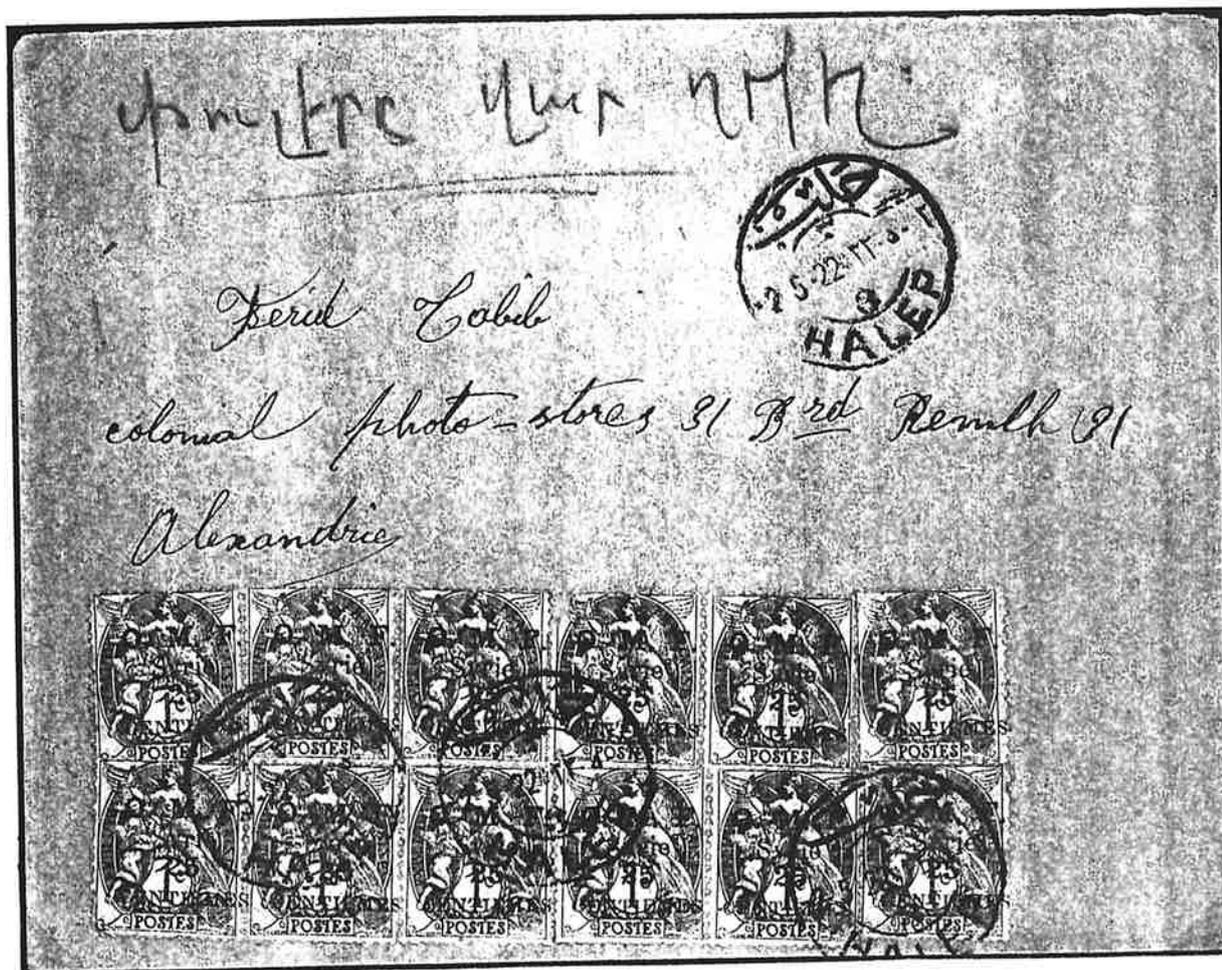
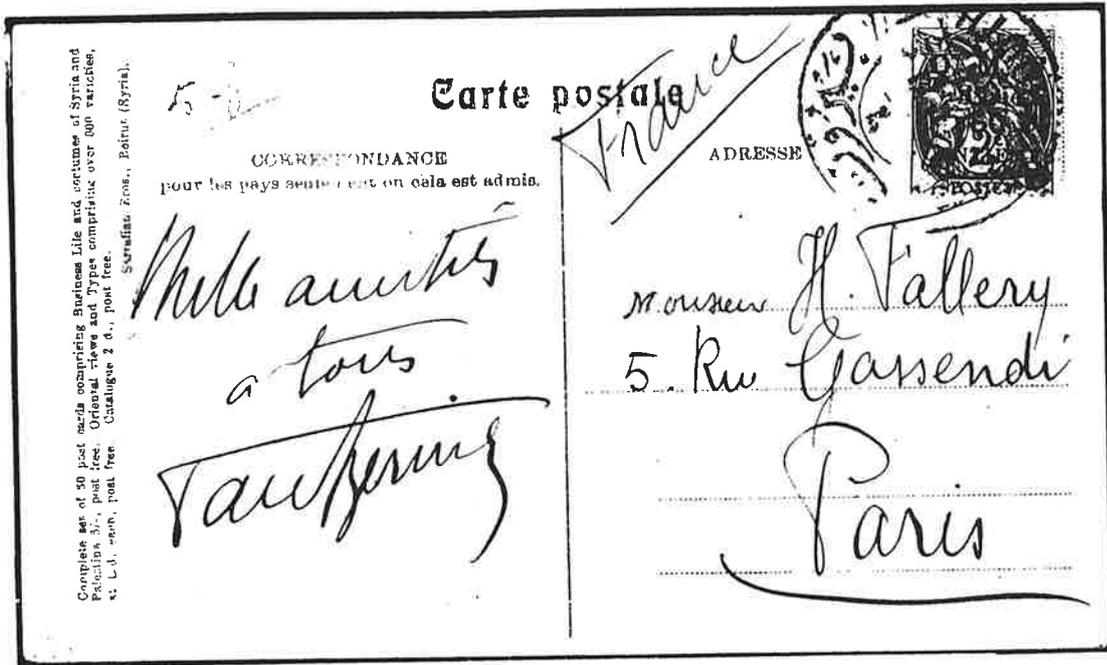
Ce même Yvert et Tellier de 1928 nous apprend que "...Ces timbres ont été utilisés pour le Service postal aérien entre ALEP et ALEXANDRETTE et entre ALEP et DEÏR-EZ-ZOOR. Surchargés à BEYROUTH par cachet à main, ils étaient adressés aux Bureaux susdits et collés sur les messages par les employés qui devaient tenir une comptabilité exacte de leur emploi. Ils ne devaient pas être vendus au public. Ils ne sont pas connus avec millésime. Ils sont sur papier G.C., mais le 10 P.I. sur 40 existe aussi sur papier blanc.

Avant la mise en service de ces surcharges, les timbres étaient annulés avec le cachet suivant":



Tous ces timbres ont été réellement utilisés et, tout-au-moins pour les plus courants, il n'est pas très difficile d'en rencontrer sur plis :





Dans un prochain numéro du bulletin, nous traiterons d'une
-encore- nouvelle surcharge dite "avec fleuron".

(à suivre)

Y. PAUVERT

L'EXPOSITION "OCCUPATION-LIBERATION" DE LA VENDEE AU MUSEE MUNICIPAL

Certes, de nombreux yonnais n'ont pas vécu la guerre 1939-45 à LA ROCHE-SUR-YON à un âge où les images de cette époque ne peuvent encore s'estomper.

Ils pouvaient néanmoins visiter l'exposition traitant de cette période, exposition réussie, bien qu'un manque de place certain ne permettait pas de présenter tous les documents ou objets, propriété du Musée ou prêtés par des collectionneurs.

Peut-être que certains d'entre-vous n'ont pas pu -ou voulu- se déplacer alors que la gratuité était assurée pendant une dizaine de dimanches.

Cet article vous montre quelques documents **non postaux** intéressants qui n'ont pu y être "logés". Ce sera une exception à la règle en ce qui concerne notre bulletin. A vous d'apporter un jugement en vous replaçant dans le contexte tragique de ces années-là....

DEPARTEMENT DE LA VENDEE REPUBLIQUE FRANÇAISE
ARRONDISSEMENT DE La Roche-sur-Yon MAIRIE DU BOURG-SOUS-LA-ROCHE
OBJET :

Laisser passer M. Wacowiski, marchand de légumes & primeurs à La Roche, que les besoins de son commerce amènent à des déplacements quotidiens entre La Roche & son point de vente, la nuit comprise le jour.

BOURG-SOUS-LA-ROCHE 23 JUN 1940

Le maire,

Wacowiski

N° d'immatriculation du camion de M. Wacowiski : 6153 Z E 2, et 9445 Z E

Laissez-passer manuscrit délivré le 23 juin 1940 au lendemain de l'arrivée des allemands. Quelques jours après, seules les autorités d'occupation étaient habilitées à délivrer ce document. Cachet allemand apposé au dos.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE

FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

BON DE REQUISITION N° 290

Chez M. *Mangou Louis* *Mont Mureau*
demeurant à *Le Bonnelier St Remy Michel*
objets: *5 mont Pneu 15*
10 litre essence

Le *6* *juillet* 1944.

P. P. Cl. Bignard



Les résistants réquisitionnaient ce dont ils avaient besoin.

indications de réception.

N°

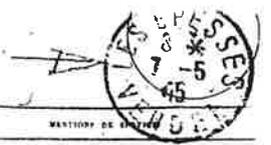


NUMÉRO	NUMÉRO	POUR	DATE	HEURE	MENTIONS
		DE		DE	DE SERVICE
<i>Roche-2-jon</i>	<i>00669</i>	<i>13</i>	<i>9.09</i>		

Préfet à Paris
chez raison du décès de M. le Président
Roosevelt sous prétexte immédiatement
disparu en base sur tout édifice public
13 - H. H. 9H

N° 700 In. — Août 1929. — 25-797 jume J. 21407.

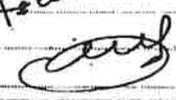
Le Président ROOSEWELT n'a pas vu la fin de la guerre....



DEVISÉ	REVENUS	BOUVÉE DE MATÉ	DATE	NOMBRE DE DÉPÔS.	MONTANT DE DÉPÔS.
La Roche-sur-Yon	0853	80	7	19	

Chef Vendéen à maire Epesses - à l'occasion victoire alliée
 imminente ministre, désireux marquer malgré précarité
 approvisionnement cette date historique sur plan ravitaillement
 décide organisation goûter pour enfants fréquentant tous
 établissements scolaires stop - Farines prélevées sur ressources
 locales devenues nécessaires à confectionner goûter dont
 prix de revient moyen n'excèdera pas 5^{fr} par enfant. Dépenses
 inhérentes à cette décision seront réglées par régisseur comptable.

au ravitaillement général
 Circulaire pour régularisation prélèvement
 denrées rationnées et paiement dépenses engagées
 vous parviendra incessamment.

La Receveuse


7 mai 1945 veille de l'armistice

Encore des émotions

Depuis une huitaine, la population yonnaise est soumise à certaines émotions. C'est qu'à l'heure actuelle notre ville n'est ni occupée ni libérée; elle se trouve entre l'arbre et l'écorce et elle est le théâtre d'incursions de certaines formations allemandes, de quelques F. F. I. (vrais ou faux !) et même d'Américains venus en reconnaissance.

A différentes reprises, nous avons vu déferler dans nos rues des soldats réellement bien armés et ayant l'air décidés à se défendre en cas d'attaque.

Judi, ils sont venus chercher du ravitaillement. A défaut de pommes de terre, ils se sont contentés de 76 quintaux de blé prélevés dans un magasin de la Coopérative agricole, boulevard des Marchandises.

Nos concitoyens et quelques notabilités ont été mis à l'épreuve ces jours-ci et, une fois de plus, ils ont constaté que, contre la force, il n'y a pas de résistance.

C'est malheureusement ce que n'ont pas compris deux hommes (l'un du Gué-de-Velluire et l'autre de Vendrennes) qui, jeudi, ne se sont pas arrêtés aux sommations des sentinelles allemandes occupant le barrage de la rue Maréchal-Pétain. A l'un d'eux, il en a coûté la vie; à l'autre, une blessure grave dont on espère le guérir.

La Dépêche Vendéenne
 et Le Messager de la
 Vendée du 10-9-1944.
 (ci-dessus et ci-contre)

Un jeune homme est mortellement blessé

Judi matin, le jeune Renou, du Gué-de-Velluire, débouchait par la rue Luneau, lorsqu'il fut interpellé par une sentinelle qui le fouilla. Profitant d'un moment d'inattention, Renou sauta sur sa bicyclette mais une autre sentinelle tira sur lui et le blessa mortellement.

A peu près à la même heure, le jeune Pilon, de Vendrennes, descendait la côte de la Comète. Sommé de s'arrêter, il voulut s'exécuter mais ses freins coupèrent et il continua de rouler. Croyant qu'il s'enfuyait, la sentinelle tira sur lui et le blessa à la fosse.

Rendons à César...

Au sujet des destructions opérées à La Roche-sur-Yon par les artificiers allemands, avant le départ de nos occupants, nous avons dit que nous devions la conservation du pont Morineau, des réservoirs du service d'eau, du central de l'hôtel des postes et de la caserne Travot, à l'heureuse intervention du Maire de notre ville.

Pour être juste — car nous venons d'en avoir les preuves — nous devons ajouter que le Préfet de la Vendée n'a pas été étranger à cette décision. Mieux qu cela, nous sommes autorisés à affirmer aujourd'hui que douze notables de La Roche-sur-Yon doivent une fière chandelle au Préfet Jammet pour n'avoir pas été fusillés par les Miliciens, sur la place Napoléon, à la suite de la mort du peu recommandable de Gonillon, secrétaire départemental de la Milice.

Saint-André d'Ornay

Sépulture. — Mardi dernier, ont été célébrées à Saint-André-d'Ornay, les obsèques de M. Auguste Murail, ancien prisonnier de guerre, sauvagement assassiné le samedi 2 septembre.

Une foule nombreuse et recueillie était venue témoigner sa sympathie à la famille et protester, par sa présence, contre les procédés inqualifiables et inhumains employés pour prolonger ses souffrances physiques et morales et le mettre à mort.

Au cimetière, l'amiral Aubin, maire de la commune, au nom de cette dernière, présenta ses condoléances à la famille et fit ressortir, en quelques phrases émues, les qualités du disparu, le montrant bon fils, bon époux, patriote ardent et travailleur zélé, très dévoué pour ses camarades prisonniers.

Auguste Murail est mort en patriote et en Vendéen, le chapelet à la main; ce chapelet qu'on lui a trouvé tout déchiqueté entre les doigts...

De nombreuses et belles couronnes, en fleurs artificielles et naturelles, avaient été offertes par les habitants de Saint-André et les nombreux amis du défunt, et les groupements dont il faisait partie.

A sa famille si durement éprouvée, nous offrons l'expression de nos chrétiennes et sincères condoléances.

Nous apprenons que M. Auguste Murail a été cité à l'ordre de l'armée.

Ça ne s'est pas toujours bien passé !!!

AVIS DU COMMANDANT DU 6^e BATAILLON

Le Capitaine Noyer actuellement aux F.F.I et qui connaît particulièrement la clientèle de Mr [redacted] affirme que ce négociant a payé du blé 7 francs le kilogramme. Seuls les allemands pouvaient accepter d'acheter ce blé à un prix supérieur.

Des faits graves sont reprochés à [redacted]. Mais le gendarme éprouve de grosses difficultés pour rassembler des déclarations formelles. Beaucoup de personnes parlent facilement mais se dérobent dès qu'il s'agit de signer une déclaration écrite

P.C., le 3 Octobre 1944

Le Commandant du 6^e Bataillon


Ambluon
Urquhart

Les règlements de comptes étaient fréquents.

Lieut. Wm.R. Walsh Officer's Mail

Vendée Operating Division
 U.S. Army

Miss Winard
33 Rue St Louis

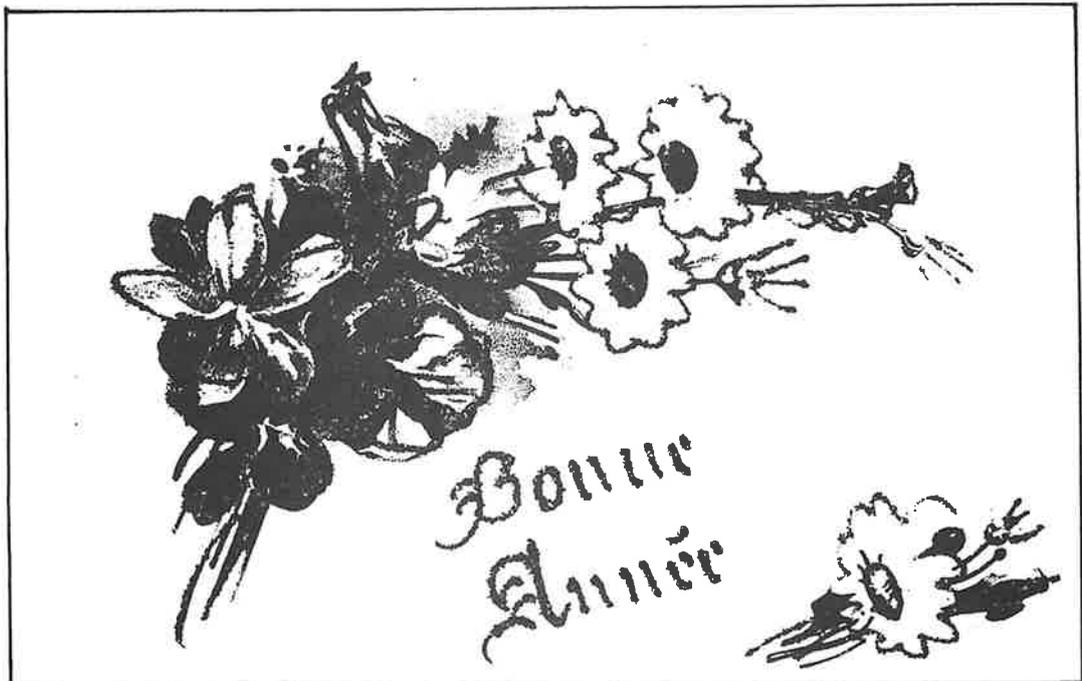
MEMPHIS *City*
 Censored
 2nd Lt. Engrs. USA.

nCS

Quelques américains occupaient l'aérodrome des Ajoncs, et les yonnaises n'étaient pas insensibles à leur charme... (par erreur "rue St-Louis" au lieu de rue Victor Hugo, par confusion avec l'Ecole St-Louis) - "City" = "en Ville".

A tous et à toutes,
amis connus ou inconnus....

Y



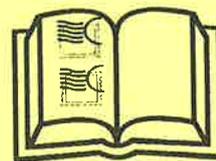


Xantia Turbo D VSX

GUENANT AUTOMOBILES SA
 ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SURYON TEL : 51.36.45.00

Le Coin des Collectionneurs
PHILATELIE - MARCOPHILIE
NUMISMATIQUE

18, rue de la Juiverie
 44000 NANTES
 ☎ 40 47 73 04



*Timbres de France et Colonies, neufs et oblitérés,
 Europe, Nouvelles républiques d'Europe centrale,
 États Unis d'Amérique, Canada, Nations Unies.*

Thématiques.

ABONNEMENTS TOUS PAYS
ABONNEMENTS par THEMES
 Lots, Vrac, Collections,
 pour bailleurs de carnets de circulation.



MARCOPHILIE.

Belles lettres de Vendée.
 Grand choix de lettres classiques
 et semi modernes.

**Nous sommes distributeurs de la marque des
 collectionneurs exigeants:**

LINDNER

*Thématisés, restez libres et maîtres de votre
 collection, avec les feuilles neutres LINDNER-T
 (T comme transparent) qui vous permettront tous
 les montages avec une grande facilité et surtout
 vous permettront de recomposer indéfiniment votre
 présentation sans avoir à racheter de coûteuses
 pochettes et feuilles de présentation.*

*79 modèles différents de feuilles réalisées
 avec un carton 240 g indéformable, une gaine
 d'une transparence absolue, sans plastifiant, ré-
 sistant à l'altération du temps (ne jaunit pas, ne se
 déforme pas), faite d'un matériau totalement
 inerte et parfaitement micro-aéré.*

*Une brochure informative de 20 pages vous
 sera remise sur simple de mande au magasin.*

CABINET

SEGUINEAU

Pierre et Denys

TOUTES ASSURANCES

12, Rue Paul Doumer
85000 La Roche sur Yon



Téléphone : 51 37 03 79

Télécopie : 51 37 98 85

« LA DECOUVERTE »

Cartes postales anciennes

Gravures d'époques

Achat - Vente - Echange



10 bis, rue St-Nicolas
17000 LA ROCHELLE

Tél : 46 41 83 29 / 46 41 19 49

RESTAURANT

LE VAL D'YON

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



Z A de Belle Place Rte Luçon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél 51 62 31 29 Fax 51448682

RESTAURANT - TRAITEUR



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE
47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80